



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE 25-DM-07

24, chemin Hodge (Johnville)

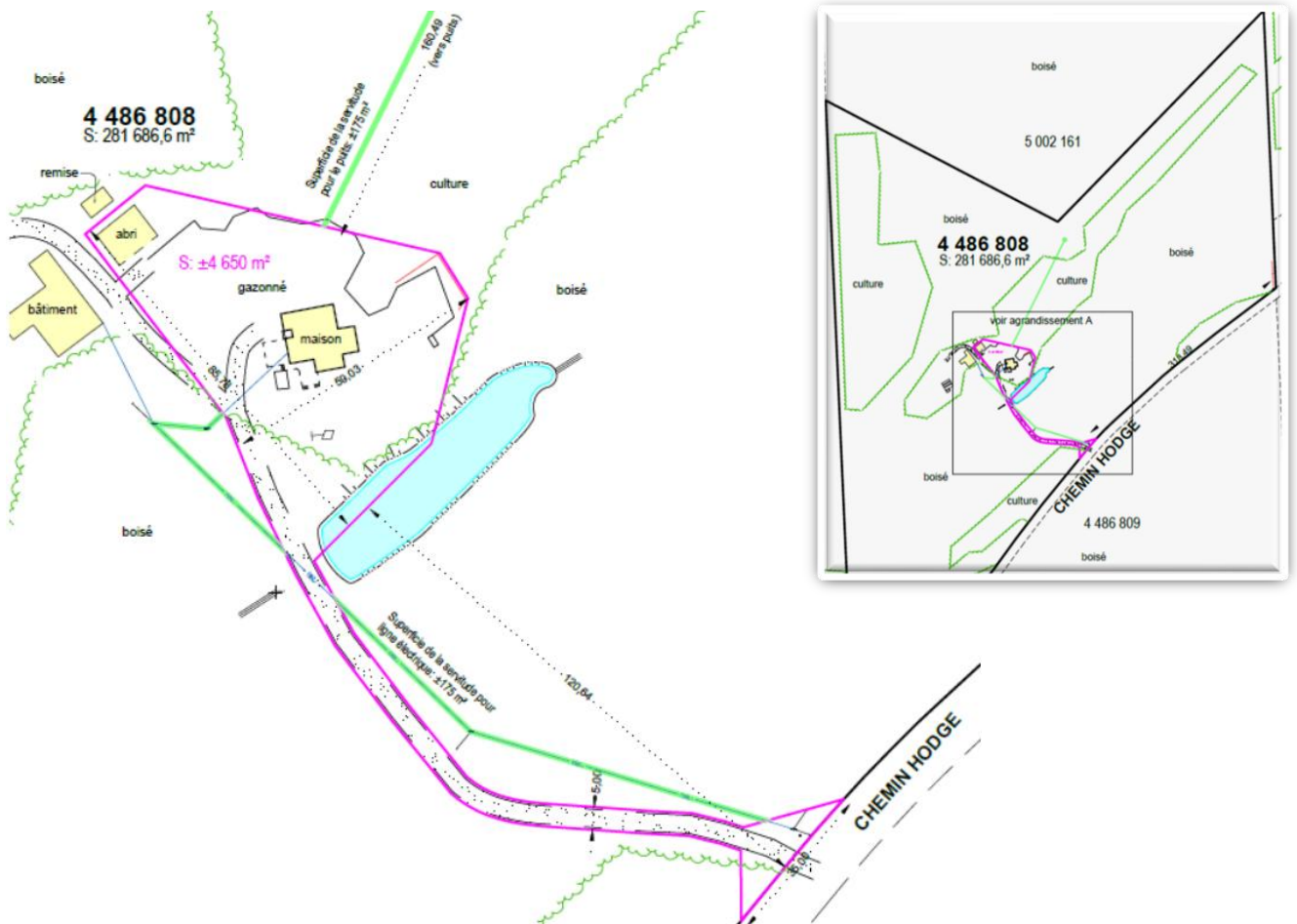
AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la Ville de Cookshire-Eaton par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite ville :

QU'il y aura séance du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton le 12 janvier 2026 à compter de 19 h 30 à la salle du conseil située au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton;

QU'au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 25-DM-07

Identification du site concerné : Immeuble situé au 24, chemin Hodge, dans le périmètre urbain du secteur Johnville, en zone Re-206.



Nature et effet : Le propriétaire désire obtenir une dérogation mineure au règlement de lotissement en vigueur (numéro 319-2023) pour que la Ville autorise une opération cadastrale dérogatoire visant à séparer la maison du reste de la terre agricole.

Cette demande entraine les éléments dérogatoires suivants :

- 1) Le terrain aurait un frontage de 35 mètres, alors que le règlement exige un minimum de 50 mètres de frontage pour un terrain non desservi.
- 2) Le terrain aurait également des superficies dérogatoires, avec 4650 mètres, alors que le règlement exige un minimum de 5000 mètres carrés par terrain.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 26 décembre 2025.

La directrice générale adjointe et greffière



Françoise Ruel